

## Notes de l'atelier 2

### RESUME

**Salle A004 : Atelier 2. Démarchage des maîtres d'ouvrage** collectifs et industriels

- les méthodes éprouvées et à éviter
  - docs de communication : qui, quand, comment ?
- "Structures-référentes" : CIBE et de Nord Picardie Bois
- 

#### I. Les méthodes de démarchage éprouvées ou à éviter

##### 1. *QUI solliciter ?*

- Les collectivités

Contacteur les communes **individuellement** et sans sélection/tri préalable prend beaucoup de temps et est peu fructueux. Il vaut mieux orienter le démarchage vers celles qui ont le plus de potentiel :

- hors du réseau gaz naturel → GRDF est la source d'information
- Bâtiments de grandes dimensions à chauffer, notamment publics
- Jugées pertinentes par une étude de maîtrise de l'énergie (par un syndicat d'électrification, Agence Locale de l'Energie,...)

Ces communes peuvent être mobilisées par **groupement**, ce qui démultiplie l'efficacité, potentiellement. Dans ces cas-là, deux types de publics peuvent être contactés :

- les élus (association des élus, réunions de commissions d'EPCI,...)
- les techniciens environnement, urbanisme, déchets, énergie (visites techniques, réunions entre techniciens, ...)

→ L'idée est de s'adapter aux dynamiques locales (plan climat, études diverses (maîtrise de l'énergie, circuit court, agricole (OCAGER par exemple),...)

##### b. Les industriels

Les **personnes-ressources** sont les

- CCI
- Interprofession du bois
- ZAC, club d'entreprises
- Syndicats patronaux (agro-alimentaire)
- DREAL
- Comité d'expansion

Pour ce qui est des **appels à projets nationaux** (CRE, BCIA), les animateurs font part de leur difficulté à être informés de discussion prises souvent sur Paris. L'ADEME semble, dans ce cas-là, être la source de renseignements à mobiliser.

c. Autres établissements potentiellement pertinents

- de santé par le biais des Conseils Généraux qui possèdent la compétence obligatoire « sociale »
- par l'intermédiaire de l'ADEME dans le cadre des SRCAE
- Hébergements de tourisme : les Conseils Généraux peuvent y avoir des contacts

## 2. QUE proposer ?

Il faut **adapter le discours** en fonction du public, les élus, directeurs d'établissements étant sensibles à la rencontre d'homologues ayant concrétisé l'action et ayant un retour d'expériences à partager, les techniciens et autres ingénieurs étant sensibles aux données techniques et concrètes du projet. L'état d'avancement de la filière est également primordial, le degré de maturité et de connaissances des maîtres d'ouvrage potentiels variant en fonction.

Plusieurs choix s'offrent alors :

- **Visite** de site dans la commune et dans une autre région
- **Réunions généralistes** pertinentes au démarrage d'une filière, suivies de **réunions** spécifiques avec visites (écoquartier, contrat d'approvisionnement,...), une fois les bases d'informations établies

Il est mis en relief le fait que **trois portes d'entrées** sont à privilégier auprès des **industriels** : les problématiques d'**approvisionnement** en bois, les modes de **financement** (étude de faisabilité par exemple), mais aussi le volet environnemental ou énergie plus généralement pour l'amener ensuite à se poser la question du bois-énergie.

Il est également identifié qu'une certaine **culture industrielle** serait à développer au sein du réseau des animateurs que ce soit au niveau de l'adaptabilité des process industriels à une chaufferie bois ou le mode d'analyse économique des projets (TRI,...) → une formation pourrait être montée dans ce cadre.

Il se révèle plus pertinent d'orienter l'industriel vers une étude de faisabilité sans passer par l'étape « Note d'opportunité » de par la difficulté d'analyse technico-économique de ces projets pour un animateur.

## 3. COMMENT solliciter ?

- Envoi de courrier postal
- Envoi de mail  
→ Adapter selon la ruralité de la collectivité/entreprise, notamment
- Participation à des salons généralistes sur l'énergie ou l'environnement (exemple : Energaïa à Montpellier) → Ils ne se révèlent pas toujours fructueux, l'animation bois-énergie étant souvent mal identifiée



# Comité Interprofessionnel du Bois Energie

---

## II. Documents de communication :

- Sur le bois-énergie en général (différents types de combustibles, prix, comparaison avec énergies fossiles, pollution, ressource,... → il faut document pragmatique et le distribuer après une rencontre pour qu'il ait plus d'impact
- Brochure « L'animateur : acteur incontournable de la filière bois-énergie » du CIBE peut servir à mobiliser les contacts sur l'intérêt de la mission de l'animateur et en quoi il peut lui apporter son aide.
- Les différentes étapes d'un projet bois-énergie (document source : Rhônalpénergie Environnement)
- Fiche de présentation des chaufferies de la commune et de l'industrie d'à côté : LA PREUVE PAR L'EXEMPLE
- Lettre d'informations pour informer de la mise en place d'une chaufferie dans la commune d'à côté et des nouveautés dans le domaine du bois-énergie (agenda, article, législation,...) → forme et fond à adapter au public (élus/techniciens notamment)
- Article dans la presse

### Idées pouvant être approfondies par la commission « Animation Bois-énergie » du CIBE :

- Proposer des méthodologies de démarchage issues du retour d'expériences
- Améliorer la culture industrielle des animateurs par la mise en place d'une formation adaptée
- Mise à disposition de documents numériques de communication-type (plaquettes généralistes sur le bois-énergie, présentations powerpoint, fiches de présentation de chaufferies,...)